

REVUE

Saint-Roch-de-l'Achigan

L'Achiganois



MOT DU
MAIRE



LA JOURNÉE
POUR ESSAYER

PATINOIRES
ET PARCS

ÉDITION HIVER 2018

MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Heureusement ou malheureusement pour vous, les circonstances ont fait que j'ai été le seul à déposer ma candidature au poste de maire de Saint-Roch-de-l'Achigan. J'assumerai donc, pour les quatre prochaines années, les responsabilités rattachées à ce titre. Sachez que si j'ai décidé de poser ce geste, c'est à la suite de nombreuses sollicitations de citoyens qui souhaitent ardemment mon retour à la Mairie et c'est avec honneur et humilité que j'accepte cette mission.

Compte tenu de ce contexte, certains contribuables s'interrogent sur mon «programme», n'ayant pas eu l'occasion d'échanger avec moi. Afin de rassurer celles et ceux qui ne me connaissent pas, je me permettrai de vous informer que de 2005 à 2009, j'ai occupé cette fonction et qu'avec la collaboration de l'équipe de conseillers élus et de l'ensemble des employés de la municipalité, mes engagements se sont concrétisés.

J'entends prioriser, avec celles et ceux qui forment «votre conseil», l'une des valeurs que j'ai toujours promulguée, soit la transparence. Je suis de l'école

de pensée de ceux qui affirment que les citoyennes et les citoyens doivent être renseignés sur les orientations que leur conseil entend mettre de l'avant pour les quatre prochaines années et obtenir toute l'information en rapport aux différents projets envisagés. Nos décisions devront toujours tenir compte de la capacité de payer des citoyens et je vous assure que nos employés continueront à offrir des services de haute qualité à notre population. Nous avons aussi l'obligation, en tant que conseil, de favoriser la croissance socio-économique de la Municipalité tout en préservant l'excellente qualité de vie qui caractérise Saint-Roch-de-l'Achigan.

Même si nous sommes qu'en tout début de mandat, les conseillers et moi-même avons pour objectif de statuer rapidement sur notre plan d'action. L'adoption du budget au cours du mois de décembre sera le résultat d'un premier exercice majeur qui orientera nos travaux pour l'année 2018. En terminant, je souhaite vivement que vous, Achiganoises et Achiganois, soyez plus nombreuses et nombreux à nos assemblées publiques afin que les membres de votre conseil puissent davantage répondre à vos attentes.

Yves Prud'Homme
Maire

DU CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

Les élections du 5 novembre ont modifié le visage du conseil. Voici les élus qui vous représenteront pour les quatre prochaines années. La mission principale du conseil est de prendre les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrer les affaires, en collaboration avec l'équipe municipale en place.

Maire	Yves Prud'Homme	Élu sans opposition
Conseiller district # 1	Alain Lafortune	Élu sans opposition
Conseiller district # 2	Richard Dubé	51.98% du vote
Conseiller district # 3	Sylvie Lemire	Élue sans opposition
Conseiller district # 4	Carole Brisebois Vendette	Élue sans opposition
Conseiller district # 5	Sébastien Locat	63.73% du vote
Conseiller district # 6	Yvan Rochon	71.43% du vote

DU CHANGEMENT DANS L'ÉQUIPE

Le mois de septembre a été marqué par le départ à la retraite de monsieur Sylvain Henri, qui occupait le poste d'inspecteur municipal. La Municipalité remercie chaleureusement monsieur Henri pour ses bons et loyaux services et lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite.

Monsieur Charles Beaupré a pris la relève au poste d'inspecteur municipal et assure le même service courtois et de qualité pour toutes vos demandes de permis. N'oubliez pas de consulter le Service de l'urbanisme avant d'entreprendre votre projet : un projet, un permis, pas de souci!

VERSEMENTS DE TAXES : RAPPEL

Le premier versement de taxes doit être fait au plus tard le 28 février 2018. Il est de la responsabilité du propriétaire de faire parvenir son compte de taxes à son institution financière si celle-ci est en charge du paiement du compte.

Pour connaître les modalités de paiement, consultez notre site Internet : www.sra.quebec

COVOITURAGE : EMBARQUE LANAUDIÈRE !



La nouvelle plateforme Web Embarque Lanaudière! (www.embarquelandaudiere.ca) vous permet de trouver des conducteurs ou des passagers pour partager vos déplacements. Simple d'utilisation, on y retrouve toute l'information concernant le transport collectif de Lanaudière (autobus, transport adapté, taxibus, train, traversier), les pistes cyclables, les bornes électriques et les stationnements incitatifs.

La plateforme Embarque Lanaudière! propose une multitude d'avantages :

1. Covoiturage gratuit sur les courtes distances à l'exception d'une compensation pour le carburant;
2. 5 réservations gratuites pour les longues distances;
3. Possibilité d'économiser mensuellement plus de 33 % sur les frais liés à l'utilisation de sa voiture en covoiturant quotidiennement;
4. 20 minutes passées en moins sur les routes lorsqu'il y a des voies réservées aux covoitureurs pendant les heures de pointe;
5. Amélioration de la qualité de l'air et réduction des émissions de gaz à effet de serre;
6. Moins de stress lié à la conduite en tant que passager;
7. Diminution du nombre de véhicules sur le réseau routier ce qui favorise une circulation fluide et diminue le risque d'accident.

Accédez dès aujourd'hui à la plateforme Embarque Lanaudière! (www.embarquelandaudiere.ca) et faites partie d'un nombre grandissant de personnes qui améliorent leur quotidien sur les routes!

BACS BLEUS ET BRUNS : PEINTURE INTERDITE

Même si le brun ou le bleu ne sont pas vos couleurs préférées, il est interdit de peindre les bacs bleus et bruns que la Municipalité met à votre disposition. Ces bacs appartiennent à la Municipalité et doivent servir uniquement à la collecte des matières recyclables et organiques. Sachez que si vous peignez un bac bleu ou brun en noir pour y mettre des déchets, il ne sera pas ramassé. De plus vous êtes passibles d'une amende et des frais de remplacement.

LES TOILETTES NE SONT PAS UNE POUBELLE !



La Municipalité vous rappelle l'importance de ne pas jeter de lingettes humides, de serviettes hygiéniques, de tampons, de papier à main ou toute autre matière non biodégradable dans les toilettes. Ces déchets causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration: canalisations bouchées, pompes endommagées, refoulements, etc. Ces complications influent directement les coûts de gestion et d'entretien des équipements municipaux et ultimement votre compte de taxes.

LA NEIGE ET LES SERVICES MUNICIPAUX - RAPPEL RAPPEL RAPPEL

STATIONNEMENT DE NUIT : il est INTERDIT sur l'ensemble du réseau routier achiganois entre 23h00 et 7h00 du 1^{er} novembre au 15 avril.

BALISES DE PROTECTION : identifiez à l'aide de balises les limites de vos gazons, bordures et autres installations pour permettre aux opérations de déneigement de se faire sans accroc. Vous protégerez ainsi vos propriétés et rendrez le déneigement plus sécuritaire pour nos travailleurs.



BACS POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES : il est essentiel de placer les bacs pour la collecte des matières résiduelles dans votre entrée et non sur le trottoir ou dans la rue. Ils sont un obstacle majeur aux opérations de déneigement et en affecte beaucoup la qualité.

INTERDICTION DE SOUFFLER OU DE DÉVERSER LA NEIGE DANS LA RUE : en cas d'infraction à la réglementation municipale, vous pourriez recevoir une contravention.

BORNES D'INCENDIE : il est interdit de souffler ou d'accumuler de la neige autour des bornes d'incendie. C'est une question de sécurité publique. Vous êtes passibles d'amende en cas d'infraction.

CONTRÔLEUR CANIN



Le règlement pour le contrôle animalier établit un certain nombre de règles de conduite et de civisme qui assurent la sécurité des citoyens, la quiétude et la propreté de l'espace public. La Municipalité mandate une firme pour assurer l'application du règlement. La firme, qui sera désignée en décembre par résolution du conseil, suite à une demande de soumissions, procédera à la vente porte à porte des licences pour chiens. La licence est obligatoire pour tous les chiens, tout comme le port de la laisse dans l'espace public.



Mot du préfet



Chers Montcalmoises et Montcalmois,

C'est avec reconnaissance et une joie immense que je m'adresse à vous par le biais de cette rubrique à titre de nouveau préfet de la MRC de Montcalm.

En effet, le 6 octobre dernier, j'ai été élu par acclamation à la préfecture; ce qui me confirmait d'emblée votre confiance.

Comme je l'ai fait à la municipalité de Saint-Calixte à titre de maire durant huit ans, j'entre en poste avec détermination et la volonté de servir la population montcalmoise consciencieusement avec intégrité et efficacité.

Ce mandat, je l'entreprends avec des collègues, maires et mairesses, dynamiques et qui ont à cœur le développement harmonieux de leur milieu de vie. Je les remercie d'ailleurs sincèrement de leur appui, de leur amitié et surtout de cette grande confiance mutuelle que nous avons développée au fil des années.

Il m'apparaît essentiel de vous préciser que je suis déjà bien au fait des dossiers d'importance pour la MRC. Sans vous en dresser une liste exhaustive, il va sans dire que l'adoption du schéma d'aménagement révisé, les enjeux reliés au transport en commun et la pénurie de médecins sur notre territoire font partie des dossiers à dresser sur la table de travail. De plus, nous poursuivons ardemment les travaux amorcés pour le déploiement de la fibre optique (Luciole) dans le souci du respect de l'échéancier.

Au cours des prochaines semaines, j'aurai le privilège de me rendre dans vos différentes localités lors d'événements afin de vous rencontrer et de pouvoir échanger avec vous. D'ici là, vous pouvez me contacter en communiquant au bureau administratif de la MRC au 450-831-2182, poste 7000.

En conclusion, soyez assurés que je serai digne de votre confiance, je représenterai la MRC de Montcalm avec passion, professionnalisme et dévouement afin que grandisse sans cesse votre fierté d'être Montcalmoise et Montcalmois.

Amitiés,

Louis-Charles Thouin
Préfet MRC de Montcalm

Services à la MRC – www.mrcmontcalm.com - 450 831-2182

Cour municipale
poste 7029

Développement régional
Montcalm
poste 7080

Service d'évaluation foncière
450 918-7200

Transport adapté et collectif
postes 7031 et 7032

COMITÉ VITALITÉ ÉCONOMIQUE

UN COMITÉ D'AFFAIRE BRANCHÉ QUI FAVORISE LE DYNAMISME ET L'ACHAT LOCAL



Devenez marraine ou parrain en entreprise

Accueillez un jeune explorateur lors d'un stage d'un jour

Travailleurs et professionnels achiganois, transmettez votre savoir à la prochaine génération! L'organisme *Jeunes explorateurs d'un jour* est à la recherche de mentors en organisme ou en entreprise afin d'accueillir, le 19 avril prochain, des élèves de quatrième et cinquième secondaire pour un stage d'un jour. L'objectif de ce stage est de favoriser la persévérance scolaire et d'offrir une expérience unique aux jeunes et aux travailleurs qui, ainsi réunis, peuvent échanger sur les réalités du métier et développer une relation intergénérationnelle enrichissante à tous égards.

Inscription avant le 9 mars : www.jeunes-explorateurs.org



Activité de financement annuel – Tournoi de poker

Samedi le 28 octobre dernier, a eu lieu la 8^{ème} édition du Tournoi de poker annuel du Comité Vitalité Économique à la Salle L'Opale. L'activité a attiré 300 joueurs. Merci à tous nos partenaires et bénévoles; sans vous ce tournoi ne pourrait exister. Au plaisir de vous revoir l'an prochain!

Gagnant de la 8^{ème} édition du Tournoi annuel de poker de Saint-Roch-de-l'Achigan : Nick Foisy. Ce dernier s'est vu remettre le bracelet du Winner, en plus d'une bourse

de 4 000\$. Une mention spéciale à Olivier Perreault à qui une bourse de 1 500\$ a été attribuée pour sa 3^{ème} position. M. Perreault est propriétaire de Perro Électrique, une entreprise de Saint-Roch-de-l'Achigan.

MERCI À NOS PARTENAIRES

- Application Extrême
- Auto Pier Lachapelle
- Aux p'tites gâteries
- Ben et Florentine Terrebonne
- Béton Adam
- Bijouterie Paré
- Caisse Populaire Desjardins Saint-Roch-de-l'Achigan
- Chapiteaux Classic
- Clôtures Arboit
- Clôtures Laurentides
- Complexe JC Perreault
- Construction Dozois
- Construction L'Achigan
- Député Nicolas Marceau
- Ébénisterie JFD Lemire
- Ébénisterie Pomerleau
- Effigie Lettrage
- Express Montcalm
- Home Hardware JD Beauchamp
- Inter-Marché Saint-Roch-de-l'Achigan
- Inessa Josée Gervais
- La Cabane du Snobinard
- Lafortune Paquin Courtiers immobiliers Sutton
- Les Armoires St-Ours
- Les écrans verts
- Martin Charpentier électricien
- Mécano 3
- Meubles JC Perreault
- Mini-Entrepôts Vialex
- Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan
- Murielle Latendresse Sun Life
- NCL Envirotek
- Notaire Rielle Dagenais
- Perro Électrique + Réservoirs Perreault
- Plume Libre
- Propane Lafortune
- Physio Extra
- Restaurant le St-Ours
- Salle L'Opale
- Stéphane Goulet Aluminium
- Uniprix François Dupuis
- Ventilation Pro SI

SUBVENTIONS RELATIVES AU SECTEUR VISÉ PAR LE PIIA

Programme d'aide à l'élaboration d'esquisse

Un montant maximum de 1 000\$ est alloué par immeuble

Programme d'aide à la restauration de bâtiment

Subvention pour travaux de rénovation ou restauration sur la façade principale, face latérale ou arrière apparente de la rue

Un montant maximum de 4 000\$ est alloué par immeuble

Information : www.sra.quebec



PARCS - ACTIVITÉS GRATUITES

Patinoire à bandes et patinoire à demi-bandes

Située au parc de l'Eschaillon, une patinoire à bandes accueille adolescents et adultes qui veulent pratiquer des sports d'équipe. Une patinoire à demi-bandes y est également aménagée afin d'initier les plus jeunes à la pratique des différents sports de glace. Une roulotte pour chausser les patins et des installations sanitaires extérieures sont accessibles tout au long de la saison. Ces infrastructures sont érigées à proximité des terrains de tennis et accessibles par la rue Vézina.

Patinoire sans bande

Le parc de la Marelle offre une patinoire sans bande réservée aux adeptes du patinage libre. Le chalet de pétanque, situé à proximité, offre chaleur et confort pour chausser vos patins. Ouvert au public tout au long de la saison, vous y trouverez également des installations sanitaires. Le stationnement du parc est déneigé et accessible aux automobilistes.

Sentier de glace

Un sentier de glace est aménagé dans les parcs de l'Eschaillon et de la Marelle. Il offre un endroit paisible et agréable afin de patiner en toute quiétude.

Glissade hivernale

Découvrez notre glissade hivernale à trois versants au parc de l'Eschaillon. Jeunes et moins jeunes y profiteront des plaisirs d'hiver. Apportez vos tapis à neige, luges, traîneaux, soucoupes et tubes pour glisser.

Heures d'ouverture des patinoires et du sentier de glace

Lundi au vendredi - 15h00 à 22h00

Samedi et dimanche - 10h00 à 22h00

Durant les jours de congés scolaires - 10h00 à 22h00

Retour de la patinoire musicale - Tous les samedis

Afin d'ajouter une atmosphère rythmée à l'ensemble de vos activités hivernales, le comité des loisirs a développé une programmation musicale qui sera diffusée et entendue dans le parc de l'Eschaillon. Profitez de ces instants magiques pour bouger en famille dans une ambiance féérique et ce, tous les samedis de 13h00 à 16h00.

Voici la programmation de la saison qui enchantera vos oreilles :

Musique de Noël - 23 décembre

Musique traditionnelle - 30 décembre et 6 janvier

Musique Disco - 13 et 20 janvier

Musique Rock and Roll - 27 janvier et 3 février

Musique de Balade - 10 et 17 février

Musique du Sud - 24 février et 3 mars

Sentiers de ski de fond et de raquette

Au cœur de la nature achiganoise, les Skis Fonneux vous proposent douze kilomètres de sentiers aménagés, répartis sur cinq pistes ainsi qu'un relais chauffé. Un stationnement est disponible à l'angle du Chemin de la Ligne-Mercier et du Chemin de Frontière. Bienvenue aux adeptes de ski de fond et de raquette.

Complexe JC Perreault

Billetterie : 450 588-4888

620, rue J.Oswald-Forest, Saint-Roch-de-l'Achigan

MEMBRE
PRIVILEGE

LA CARTE
COMPLEXE
CLUB

10%
DE RABAIS*

Devenez membre du
Complexe JC Perreault et profitez
d'une foule d'avantages exclusifs !

* Certaines conditions s'appliquent

LA JOURNÉE DES MASCOTTES

Samedi 30 décembre
Amphithéâtre

PLUS DE 30
MASCOTTES

JOURNÉE
FAMILIALE
POUR TOUS !



LUDOVICK BOURGEOIS

Samedi 27 janvier
Amphithéâtre

GENEVIÈVE LECLERC

Vendredi 9 mars
Le petit Complexe

Consultez toute la programmation : ComplexeJCPerreault.com ou 450 588-4888

les journées de la culture

C'est sous la thématique «Patrimoine culturel» que les Journées de la culture ont eu lieu les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre dernier.

Dès le vendredi, les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année ont vécu une expérience culturelle en participant à divers ateliers artistiques, culinaires et communicationnels. De leur côté, les élèves de l'école secondaire de l'Achigan s'affairaient à produire quatre fresques géantes que vous pourrez d'ailleurs contempler aux différentes entrées extérieures de l'école.

Le samedi 30 septembre était destiné au grand public. Lors de cette journée, petits et grands ont pu participer à un atelier de musique collective, être maquillés, parcourir en photos l'histoire de notre Municipalité et découvrir les talents de nos artistes et artisans locaux. Un immense merci aux exposants d'assurer le partage de connaissances et de traditions culturelles.

Bibliothèque municipale : un nom en l'honneur d'une mairesse



Afin de terminer cette fin de semaine culturelle en beauté, le conseil a souligné l'apport important à la vie culturelle et municipale d'une grande dame, madame Lise Lavallée-Lamarche. Désirant inscrire une page d'histoire dans le patrimoine achiganois, les élus ont ainsi dénommé la bibliothèque, Bibliothèque municipale Lise-Lavallée-Lamarche au cours d'une cérémonie honorifique. Prenez quelques minutes pour lire la plaque commémorative maintenant affichée à l'entrée de la bibliothèque; vous y découvrirez une grande Achiganoise!

CONCOURS

WIXX TON FORT EN FAMILLE!

LES INSCRIPTIONS SE DÉROULERONT
DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 14 JANVIER
VIA LA PLATE-FORME SPORT-PLUS

Les consignes :

- 1- Fort visible de la rue
- 2- Hauteur minimale de 1 mètre
- 3- Doit être solide et sécuritaire
- 4- Doit avoir un minimum de 3 côtés
- 5- Doit être fait en partie de neige ou de glace
- 6- Un seul fort par résidence
- 7- Intégration d'un élément synonyme de saine alimentation

À GAGNER
PLUS DE 500\$ EN PRIX

INSCRIS TA FAMILLE!

Le Comité des Loisirs agira à titre de juge du concours. Il visitera les familles des résidences inscrites les 20 et 21 janvier. Alors, soyez prêts!

INFORMATION ET INSCRIPTION :

SERVICE DES LOISIRS
450 588-2326 POSTE 7961
LOISIR@SRA.QUEBEC
WWW.SRA.QUEBEC



Saint-Roch-de-l'Achigan

SEMAINE DES ENSEIGNANTS DU 4 AU 10 FÉVRIER 2018



GRÂCE À VOUS...
JE GRANDIS ET
JE RÉUSSIS!



UN IMMENSE MERCI
À TOUS LES ENSEIGNANTS !
VOUS TRAVAILLEZ À BÂTIR L'AVENIR
DE NOTRE SOCIÉTÉ !

Défi Santé

Participez au Défi Santé, c'est un défi que nous vous lançons!

Pour atteindre les objectifs de ce programme, la Municipalité vous encourage à vous alimenter sainement, à être physiquement actifs et à rechercher l'atteinte d'un équilibre de vie optimal. Le Défi Santé, c'est le rendez-vous annuel qui invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité!

 <p><i>Manger mieux</i> Des recettes, des articles et des vidéos pour vous aider à manger sainement.</p>	 <p><i>Bouger plus</i> Vous vous demandez comment intégrer l'activité physique dans votre quotidien?</p>	 <p><i>Garder l'équilibre</i> La santé, c'est aussi prendre soin de son équilibre de vie.</p>
--	--	--

Inscrivez-vous dès le 22 février sur le site www.defisante.ca

Un coup de pouce motivant pour poser des gestes santé du 1^{er} au 30 avril ! Surveillez la programmation des activités offertes par la municipalité en consultant notre site Web en mars.

CINÉMA DE LA RELÂCHE



JEUDI, 8 mars 2018

10h00

Cafétéria

de l'école primaire

Breuvages et gâteries sur place

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS!

Information : www.sra.quebec

BIBLIOTHÈQUE

La lecture est primordiale dans la vie, c'est une évidence. Mais la lecture est plus qu'un moyen de communication, c'est une source de divertissement, d'apprentissage et d'évasion. La lecture est aussi un élément majeur de la réussite scolaire. Pour donner le goût de la lecture à nos enfants et les aider dans leur apprentissage, la Bibliothèque vous propose des activités dans le cadre du Programme ÉLÉ, Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture.



16 ATELIERS

GRATUIT !

**RETOUR DES ATELIERS
LA BRIGADE DES P'TITS
EXPLORATEURS**

**EMBARQUE DANS L'AVENTURE...
EN COMPAGNIE DE NANCY**

Ateliers amusants regroupant histoires, chansons et jeux pour stimuler le plaisir de lire...

Ateliers Parent-Enfant 2-5 ans
16 Ateliers de deux heures à toutes les deux semaines (en cours)
HORAIRE : Dès vendredi, 19 janvier - 9h30 à 11h30
INFORMATION ET INSCRIPTION :

Vous désirez plus d'information ou vous inscrire avec votre enfant...

Contactez la bibliothèque de Saint-Roch-de-l'Achigan :
(450) 588-5838 poste 7980
biblio@sra.quebec
A la bibliothèque pendant les heures d'ouvertures

Logos of partner municipalities: Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Julienne, etc.

Venez donc découvrir de nouveaux titres jeunesse et adulte ainsi que des livres audio. Vous avez aussi accès gratuitement, grâce à votre numéro d'utilisateur et votre NIP, aux livres numériques du Réseau BIBLIO CQLM. L'abonnement à la Bibliothèque municipale est gratuit. Vous devez cependant fournir une preuve de résidence avec photo et adresse. Le bail n'est pas accepté.

Pour connaître les détails concernant les activités de l'heure du conte et du club de lecture, consultez le nouveau cahier de la programmation des loisirs disponible en janvier!

Fermeture pour la période des fêtes :

Votre Bibliothèque fera relâche du 21 décembre au 4 janvier inclusivement.



Le 8 JANVIER

Sortie de votre nouveau cahier détachable

- Programmation des loisirs -

Sera disponible aux endroits suivants :
Mairie, bibliothèque, bureau de poste,
écoles, Intermarché, Uniprix, Caisse Desjardins

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



Samedi, 13 janvier

École secondaire de l'Achigan
9h00 à 16h00

GRATUIT

Découvrez et faites
l'essai des activités
offertes dans VOTRE MUNICIPALITÉ!

Le loisir commence ICI!

Centre d'Action Bénévole de Montcalm

La popote congelée Montcalm

De bons plats congelés faits maison et des mets préparés à bons prix livrés gratuitement à votre domicile par des bénévoles!

La clientèle visée par le service de livraison à domicile est celle qui bénéficie du soutien à domicile : les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques, d'un handicap physique ou intellectuel, les convalescents ainsi que les familles supportant ces clientèles.

Pour connaître le menu et pour plus d'information :

www.rbmontcalm.com/MenuPopoteMontcalm

450 839-3118 / 1 888 839-3440 poste 224 (sans frais)

Comité d'Action Paroissiale

Réouverture du Comptoir Mini-Budget

Pendant la fermeture du Comptoir Mini-Budget cet été, le Comité d'Action Paroissiale, avec l'aide de ses nombreux bénévoles, a mis la main à la pâte afin d'effectuer la restructuration de ses services et le réaménagement complet des lieux. C'est avec fierté que le Comité d'Action Paroissiale annonçait la réouverture du Comptoir Mini-budget, le 2 novembre dernier.

Ces opérations, orchestrées par Mesdames Claudia Brousseau, Mélissa Rousseau et Kathleen Vendette, auront permis de rajeunir la boutique, de rendre les lieux plus fonctionnels et plus attrayants pour les visiteurs et acheteurs, ainsi que pour les nombreux bénévoles qui œuvrent sans relâche, à tous les jours, pour offrir un service de qualité à l'ensemble de la population.

Le Comptoir Mini-Budget est ouvert à la population tous les **jeudis de 13h00 à 20h00**. Les bénévoles invitent la population à poursuivre le dépôt de leurs dons dans les conteneurs situés à l'Intermarché St-Roch ainsi qu'à l'arrière du Vieux-Presbytère. Par la même occasion, ils invitent également tous et chacun à venir visiter les nouvelles installations du Comptoir Mini-Budget tout en effectuant des achats pour une bonne cause.

Pour information et pour vous impliquer au sein du Comptoir Mini-Budget comme bénévole : Claudia Brousseau 514 777-2773

Communauté Chrétienne de Saint-Roch

Les Célébrations du temps des fêtes dans votre paroisse :

Jeudi 14 décembre - 19h00

La célébration du pardon, sous le thème **OSER Y CROIRE**. Le pardon individuel sera possible, sur demande, avant ou après chaque messe de la semaine ou de la fin de semaine.

24 décembre

Célébration familiale - 20h00
Célébration de Minuit

1^{er} janvier - 10h30

Célébration eucharistique, animée par la Chorale Les Voix de L'Achigan

Corporation d'habitation l'Eschaillon : OFFRE D'EMPLOI

Directeur / Directrice de résidence (temps partiel)

La Corporation d'habitation l'Eschaillon est un organisme sans but lucratif subventionné par la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) et est situé à Saint-Roch-de-l'Achigan. On y trouve 19 unités d'habitation (3½ et 4½) pour une clientèle autonome.

Lieu de travail Corporation d'habitation l'Eschaillon, rue du Docteur-Wilfrid-Locat à Saint-Roch-de-l'Achigan

Supérieur immédiat Conseil d'administration de l'établissement

Rémunération Salaire fixe

Principales fonctions

- Dirige l'entretien relié à la maintenance de l'immeuble;
- Rédige les procès-verbaux des réunions, effectue les dépôts bancaires, réceptionne le courrier;
- Représente la Corporation de l'habitation l'Eschaillon pour les activités de rénovation et suivi des travaux;
- S'assure de faire les suivis administratifs entre la résidence et le conseil d'administration;
- Effectue les écritures de comptabilité mensuelle pour le service comptable;
- Toutes autres tâches connexes reliées à la bonne administration de l'immeuble.

Exigences et compétences recherchées

- DEC en techniques administratives ou toute autre formation pertinente;
- Faciliter à travailler avec des outils informatiques (suite Office);
- Bonne connaissance et maîtrise du français parlé et écrit;
- Habileté à communiquer et à travailler en équipe;
- Faire preuve de patience, de rigueur et être courtois avec les personnes âgées.

Pour postuler, acheminez votre curriculum vitae à l'attention de Martin Dumont

Par courriel dumont_m@icloud.com

Par courrier 11, rue du Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan JOK 3H0

Pour information Martin Dumont 438 502-7069
Philippe Riopelle 514 608-7043

Pour connaître
l'actualité municipale
en temps réel

Adresse Facebook : @municipaliteSRA
Site Internet : www.sra.quebec



Horaire de la Mairie

Lundi au jeudi : 9h00 à 12h15
13h00 à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h00

7, rue du Docteur-Wilfrid-Locat
Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél : 450 588-2326
reception@sra.quebec

Horaire de la Bibliothèque et du service Internet

Mardi : 9h30 à 12h00
13h30 à 17h00
19h00 à 21h00
Vendredi : 9h30 à 12h00
13h30 à 17h00
Samedi : 9h30 à 12h30
Jeudi : 19h00 à 21h00

31, rue Gariépy
Saint-Roch-de-l'Achigan
Tél : 450 588-5838

	Matières résiduelles
	Recyclage
	Matières organiques
	Collecte des feuilles
	Matières encombrantes

décembre						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Dates à retenir - Décembre 2017

1^{er} Début inscription concours Wixx ton fort en famille
4 Séance du conseil
21 au 31 Bibliothèque fermée
25 au 31 Mairie fermée

Informations sur la collecte
des matières encombrantes :
www.sra.quebec
onglet services

janvier						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Dates à retenir - Janvier 2018

1^{er} au 3 Mairie fermée
1^{er} au 4 Bibliothèque fermée
8 au 21 Période d'inscription aux activités SPORT PLUS
13 Expo-Loisirs : le loisir commence ICI !
14 Fin inscription concours Wixx ton fort en famille
15 Séance du conseil
20 & 21 Wixx ton fort en famille

février						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Dates à retenir - Février 2018

5 Séance du Conseil
4 au 10 Semaine des enseignants
12 au 16 Semaine de la persévérance scolaire
28 Date limite pour le 1^{er} versement des taxes

ÉDITION HIVER 2018